

□ Temps de lecture : 5 min.

C'est par un testament, comme nous le savons, qu'une personne dispose de ses biens pour le temps qui suivra sa mort. Le sujet que nous allons traiter pourrait donc ne pas paraître très sympathique. Pourtant, il nous permet de mieux apprécier la grande sérénité et la prudence de Don Bosco. Dès son jeune âge, la pensée de la mort ne le quittait pas et il en parlait souvent.

Plusieurs manuscrits successifs de son testament olographe sont conservés dans les Archives centrales salésiennes (ASC 112 – FdB n° 73).

En 1846, à Turin, il tomba malade au point que l'on craignit pour sa vie. Dans les années 1850, on tenta de l'assassiner. Don Bosco s'est toujours tenu prêt à faire face à tous les événements.

Le premier testament olographe de Don Bosco que nous possédons date du 26 juillet 1856, alors que Don Bosco allait avoir 41 ans et que sa mère était encore en vie. Il commence par ces mots : « *Dans l'incertitude de la vie où se trouve tout homme qui vit en ce monde...*, etc.

Il laissait l'usufruit de ses biens à Turin à Don Vittorio Alasonatti, économe de la maison de Valdocco, et la propriété au clerc Michel Rua, qui était déjà son bras droit.

Il laissait la propriété de Castelnuovo à ses proches, sachant que sa mère, encore en vie, devait en rester l'usufruitière. À la mort de sa mère, en novembre de la même année, il corrigea ce qu'il avait écrit : « Tout ce que je possède à Castelnuovo d'Asti, je le laisse à mon frère Giuseppe... ».

Autres manuscrits postérieurs

En février 1858, Don Bosco partit pour la première fois à Rome afin d'obtenir une audience avec le pape Pie IX et de lui présenter son projet de Société salésienne. Il avait décidé de s'y rendre par mer à l'aller et de revenir en passant par la Toscane, les États de Parme, Plaisance, Modène et la Lombardie-Vénétie. Il se mit en route le 18 février au petit matin, après une nuit glaciale et enneigée, accompagné de son fidèle abbé Michel Rua.

Il ne fit que le trajet Turin-Gênes en train. Il dut ensuite s'embarquer sur l'*Aventino*, un bateau à vapeur qui allait jusqu'à Civitavecchia. De Civitavecchia à Rome, il voyagea en voiture postale. Le 21 février, il arriva dans la ville des Papes où il fut l'hôte du comte De Maistre, Via del Quirinale 49, aux Quattro Fontane, tandis que Don Rua logea chez les Rosminiens (MB V, 809-818).

Mais avant d'entreprendre ce voyage, Don Bosco avait pris des dispositions non seulement pour obtenir un passeport, mais aussi pour rédiger son testament.

Une nouvelle copie du testament de Don Bosco porte la date du 7 janvier 1869. Il y désigne comme héritier universel et exécuteur testamentaire, en ce qui concerne les biens salésiens, le prêtre Rua Michel et, en cas de décès, le prêtre Cagliero Giovanni.

Le 29 mars 1871, il reconfirma Don Rua et Don Cagliero comme ses héritiers et, pour les biens de Castelnuovo, ses proches parents. La même année, pendant sa maladie à Varazze, il rédigea une confirmation de son précédent testament du 22 décembre 1871 (MB X, 1334-1335).

Le testament de 1884

En 1884, Don Bosco s'apprêtait à partir pour la dixième fois en France à la recherche d'argent pour la Basilique du Sacré-Cœur de Rome. Sa santé était mauvaise. Le docteur Albertotti, qui avait été appelé pour le dissuader d'entreprendre le voyage, dit après l'avoir examiné :

- *S'il arrive à Nice sans mourir, ce sera un miracle.*

- *Si je ne reviens pas, patience, avait répondu Don Bosco, cela veut dire que nous arrangerons les choses avant de partir, mais il faut partir (MB XVII, 34).*

Et c'est ce qu'il fit. L'après-midi du 29 février, il fait venir un notaire et des témoins et dicte son testament, comme s'il était sur le point de partir pour l'éternité. Puis, faisant venir don Rua et don Cagliero, il leur dit en montrant l'acte notarié sur la table :

- *Voici mon testament.... Si je ne reviens jamais, comme le craint le médecin, vous saurez déjà ce qu'il en est.*

Don Rua quitta la pièce le cœur gros. Le saint fit signe à Don Cagliero de rester et lui laissa en cadeau une petite boîte contenant l'alliance de son père.

Le 7 décembre de la même année, Don Cagliero fut consacré évêque titulaire de Magida et partit pour l'Amérique le 3 février 1885, en tant que vicaire apostolique en Patagonie.

Le testament spirituel de Don Bosco

Les Archives centrales salésiennes contiennent également un manuscrit des *Mémoires* de Don Bosco couvrant les années 1841-1886, connu dans la tradition salésienne sous le nom de *Testament spirituel de Don Bosco*. Nous en citons un passage particulièrement significatif :

« *Après avoir exprimé mes pensées de Père envers ses fils bien-aimés, je me tourne maintenant vers moi-même pour invoquer la miséricorde du Seigneur sur moi dans les dernières heures de ma vie.*

- *J'ai l'intention de vivre et de mourir dans la sainte religion catholique qui a*

pour chef le Pontife romain, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

- Je crois et je professe toutes les vérités de la foi que Dieu a révélées à la sainte Église.

- Je demande humblement pardon à Dieu pour tous mes péchés, en particulier pour tout scandale donné à mon prochain dans toutes mes actions, dans toutes les paroles prononcées à un moment inopportun ; je lui demande surtout pardon pour le soin excessif que j'ai pris de moi-même sous le prétexte spécieux de préserver ma santé...

- Je sais que vous m'aimez, mes chers fils, mais je veux que cet amour, cette affection ne se limite pas à pleurer ma mort ; priez surtout pour le repos éternel de mon âme...

*- Que vos prières soient spécialement adressées au Ciel pour que je puisse trouver miséricorde et pardon au premier moment où je me présenterai devant l'immense majesté de mon Créateur » (F. MOTTO, *Memorie...*, Piccola Biblioteca dell'ISS, n. 4, Roma, LAS, 1985, p. 57-58).*

Un tel document se passe de commentaires !